



Macon, jeudi 22 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04337**Cloturant l'avis n° FR/2021/04246**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Fin d'indisponibilité de l'écluse**Une reprise de la navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**

**- le 22/07/2021 à 17:00**

- o **Saône (écluse n°9 de Couzon)**
pk 16.880

Commentaire :

Suite à la décrue de la Saône, l'écluse de Rochetaillée n'est plus submergée. L'ouvrage sera réouvert à la navigation ce jour à 17h00.

Attention à la surveillance des marques de crue RNPC sur le bief de Pierre Bénite, les marques II étant toujours atteintes à l'aval de l'ouvrage de Rochetaillée-Couzon.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

23/07/2021

Par délégation

Signé

Sébastien COLLARD